

De:

Objet: Plaine du Nutin

Date: 29 mai 2026 à 18:09

À: Mairie de Surin surin@departement86.fr, contact@plainedunutin-consultation.fr

Cc:



Cher,

Comme nous ne pourrons pas assister à la réunion du lundi 1er juin, nous souhaitons profiter de cette occasion pour partager nos expériences concernant les éoliennes de notre quartier.

En août 2026, cela fera trois ans que, malgré les nombreuses belles paroles de Voltalia, nous avons parfois eu pas mal de difficultés avec l'installation des éoliennes E10 et E11, en termes de bruit perturbateur, de scintillement des ombres et de vue, bien sûr. Même si les éoliennes sont situées à la distance réglementaire, dans notre cas 750 et 800 mètres, nous continuons à subir des nuisances dès que le vent passe de léger à modéré. Malgré deux mesures acoustiques effectuées dans notre jardin et les nombreuses promesses de Voltalia nous assurant que nous n'avions pas à nous inquiéter (ils allaient en effet s'en occuper en réduisant le bruit au minimum grâce à des ponts acoustiques), Rien n'est plus faux ; des 25 années que nous avons vécues ici au Breuillac, les trois dernières ont été les plus stressantes, car la paix et la tranquillité d'avant sont très souvent perturbées. Bien que ce nouvel emplacement prévu ne devrait heureusement pas nous causer de désagréments supplémentaires, nous souhaiterions demander que les nouvelles éoliennes soient positionnées à une distance de 1,5 à 2 km des habitations. Notre expérience montre également qu'il s'agit d'un combat de David contre Goliath. De nombreuses promesses sont faites, mais malheureusement, elles ne sont pas tenues. Enfin, nous estimons qu'il y a déjà bien assez d'éoliennes dans notre environnement qui défigurent le paysage, et qu'il serait préférable de rechercher d'autres zones d'installation, loin de Surin.

Cordialement,
Dirk et Agnes
Surin